

	Fiche signalétique	24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence Urgence médicale/ Empoisonner le Contrôle: Dans Les Etats-Unis: Appel 1-800-222-1222. Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison. Urgence transport/Centre national de Réponse: 1-800-535-5053 1-352-323-3500 NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.
IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.		
1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise		

Nom: Plastic Wood Solvent Wood Filler Product UPC Number: 070798214002, 070798214040, 070798214088, 070798214125, 070798214347, 070798215023, 070798215061, 070798215009, 070798215108 Fabricant: DAP Global Inc. 2400 Boston Street Suite 200 Baltimore, MD 21224-4723 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence) Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com Numéro de téléphone d'urgence: Transport: 1-800-535 -5053 1-352-323-3500 Poison Control: 1-800-222-1222	Date de Révision: 3/10/2022 Remplace: 12/29/2021 Product Use/ Class: mastic de bois SDS No: 7920101 Préparateur: Affaires réglementaires et environnementales
--	---

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: DANGER! Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Les vapeurs peuvent s'enflammer rapidement ou exploser. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer le long des surfaces, atteindre une source d'allumage même éloignée, et s'enflammer brusquement. Ne pas fumer. Éteindre toute flamme et flamme-pilote, fermer tous les poêles, appareils de chauffage, moteurs électriques et toute autre source d'ignition durant l'application et jusqu'à ce que les vapeurs se soient entièrement dissipées. Conserver les contenants fermés et loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire. L'enlèvement de ce produit après usage ou lors de ponçage à sec générera de la poussière. L'exposition à cette poussière peut causer une irritation des yeux, des oreilles, du nez et de la bouche.

Classification SGH

Cancérogénicité, catégorie 1A, Irritation oculaire, catégorie 2, Liquide inflammable - catégorie 1, STOT, exposition simple, catégorie 3, NE

Symboles du produit**Mention d'avertissement**

Danger

Dangers spécifiques

86% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable - catégorie 1	H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Cancérogénicité, catégorie 1A	H350	Peut provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Pierre à chaux	1317-65-3	30-60 %	Pas d'information	Pas d'information

Acétone	67-64-1	10-30	GHS02-GHS07	H225-319-336
Cellulose, acetate	9004-35-7	5-10	Pas d'information	Pas d'information
Dioxyde de titane	13463-67-7	1-5	GHS07-GHS08	H335-351
Propylene carbonate	108-32-7	1-5	GHS07	H319
Acétate d'éthyle	141-78-6	1-5	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Acétate de butyle normal	123-86-4	1-5	GHS02-GHS07	H226-336
C.I. pigment yellow 42	51274-00-1	0.5-1.5	Pas d'information	Pas d'information
Silice cristalline	14808-60-7	0.1-1.0	GHS07-GHS08	H332-350-370-372

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Mettre la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la peau: Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

En cas d'ingestion: Ne pas faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Éliminer toute source d'ignition : chaleur, équipement électrique, étincelles et flamme. Liquide inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer le long des surfaces, atteindre une source d'allumage même éloignée, et s'enflammer brusquement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. S'enflamme lors de l'exposition à une chaleur intense ou à l'air libre. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Les contenants peuvent exploser si exposés à des chaleurs extrêmes. Les contenants vides contiennent des résidus de matériau (liquide et/ou vapeurs). Les vapeurs peuvent s'enflammer et possiblement causer une explosion.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Utilisez un respirateur autonome avec masque couvrant tout le visage et fonctionnant sous apport d'air pur ou sous un autre mode d'isolement par pression positive. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés au feu.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: ANOTER : Consultez la section sur les risques d'incendie avant de procéder au nettoyage. Éliminer immédiatement toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Enlever toute source d'ignition. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs. Veiller à une ventilation adéquate. Maintenir à l'abri de la chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Porter un équipement de protection individuel approprié. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Assurer l'entrée d'air frais pendant l'application et le temps de séchage. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer la poussière. Pendant que sécher sanding, of a d'usage masque de poussière NIOSH-APPROUVE est recommandé. Les contenants vides contiennent des résidus de matériau (liquide et/ou vapeurs). Les vapeurs peuvent s'enflammer et possiblement causer une explosion. Ne pas utiliser dans les endroits où des décharges électrostatiques peuvent être générées.

Stockage: Entreposer loin de toute source d'ignition et de la chaleur. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120°F (48,8°C). Entreposer les contenants loin de la chaleur excessive ou du froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Conserver le récipient bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Pierre à chaux	N.E.	N.E.	15 mg/m ³ TWA total dust, 5 mg/m ³ TWA respirable fraction	N.E.
Acétone	250 ppm TWA	500 ppm STEL	1000 ppm TWA, 2400 mg/m ³ TWA	N.E.
Cellulose, acetate	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de titane	10 mg/m ³ TWA	N.E.	15 mg/m ³ TWA total dust	N.E.
Propylene carbonate	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Acétate d'éthyle	400 ppm TWA	N.E.	400 ppm TWA, 1400 mg/m ³ TWA	N.E.
Acétate de butyle normal	50 ppm TWA Butyl acetates, all isomers	150 ppm STEL Butyl acetates, all isomers	150 ppm TWA, 710 mg/m ³ TWA	N.E.
C.I. pigment yellow 42	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Silice cristalline	0.025 mg/m ³ TWA respirable particulate matter	N.E.	50 µg/m ³ TWA Respirable crystalline silica	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Lorsque la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un masque antipoussière, antivaporisation et antigaz agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection du masque, il peut être nécessaire d'utiliser un masque entier à adduction d'air pur ou un appareil respirateur autonome. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) recommande que la limite d'exposition permise pour la silice en suspension soit abaissée à 50 microgrammes par mètre cube d'air (0,05 mg/m³) tel que déterminé lors de périodes de travail complètes pouvant aller jusqu'à 10 heures.



Protection de la peau: gants résistants aux solvants Porter des gants de protection.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Procurer une fontaine oculaire et un tablier imperméable aux solvants s'il y a risque de contact avec le corps. tablier résistant aux solvants



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Coloré	Etat Physique:	Encre Grasse
Odeur: :	Dissolvant fort	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Densité, g/cm³:	0.68 - 0.89	pH:	Non applicable
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Established
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/	Pas Etabli.
Température de	Pas Etabli.	Waters d'explosion, %:	N.E. - N.E.
décomposition:			
Plage du point d'ébullition:	N.A. - N.A.	Température d'auto-	Pas Etabli.
Point d'éclair minimum, ° C:	-15	Pression de vapeur, en	Pas Etabli.
		mmHg:	
Taux d'évaporation:	Pas Etabli.	Méthode Flash:	Pensky-Martens
			Closed Cup
Densité de vapeur:	Pas Etabli.	Flammability, NFPA:	Flammable Liquid
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		Class IA

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Ne pas respirer les poussières. Eviter la formation de poussière dans les endroits clos. Chaleur excessive ou froid excessif. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques. Ne pas fumer.

INCOMPATIBILITÉ: des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Maintenir éloigné des agents oxydants forts, de la chaleur et de flammes nues. Réaction exothermique avec des acides forts. Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Les vapeurs sont nocives si inhalées. L'exposition prolongée ou répétée, ou à de fortes concentrations, peut provoquer l'irritation des voies respiratoires (nez, bouche, muqueuses).

Contact avec la peau: Peut causer une irritation de la peau.

Contact avec les yeux: Peut causer une irritation des yeux.

Ingestion: Nocif ou mortel si ingéré. En cas d'ingestion, peut causer diminution de la capacité pulmonaire.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Un contact prolongé et répété avec la peau peut causer un dégraissage de la peau qui peut dégénérer en dermatite. Une exposition répétée et prolongée aux solvants peut causer des dommages au système cérébral et nerveux. L'inhalation de la poussière peut causer des lésions aux poumons et aux voies respiratoires. L'Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (IARC) a déterminé cette silice cristalline sous forme de quartz ou cristobalite qui est inhalée des sources de métier est cancérogène aux humains (Groupe 1- cancérogène aux humains). Se référer à la Monographie de IARC 68, la Silice, Quelques Silicates et Quelques Fibres Organiques (a publié en juin 1997) conjointement avec l'usage de ces matériels. Le Programme National de Toxicologie (NTP) classe respirable la silice cristalline comme " connu pour être une substance cancérogène humaine ". Se référer au neuvième Rapport sur les Substances Cancérogènes (2000). La Conférence Américaine d'Hygiénistes Industriels Gouvernementaux (ACGIH) classe la silice cristalline, le quartz, comme une substance cancérogène humaine présumée (le Groupe A2). Respirer de la poussière contenant de la silice cristalline peut ne pas causer de lésions ni de maladies apparentes même si des lésions permanentes aux poumons sont survenues. L'inhalation de poussière peut avoir des conséquences chroniques très sérieuses pour la santé : L'inhalation excessive de poussière respirable peut causer une pneumoconiose, une maladie respiratoire qui peut dégénérer sur un certain temps en incapacité progressive et quelques fois en lésions des poumons qui peut être mortelle. Les symptômes incluent : toux, respiration courte, sifflements, maladie de poitrine indéterminée et une réduction de la capacité pulmonaire. Fumer peut causer une accélération brutale de cette maladie. Les personnes atteintes de pneumoconiose sont prédisposées pour développer la tuberculose. Il y a plusieurs évidences démontrant que respirer de la silice cristalline ou la silicose est associée à une incidence accrue de maladies extrêmes significatives tel que le

syndrome d'Erasmus (un désordre du système immunitaire manifeste causé par une fibrose des poumons, de la peau et de d'autres organes internes) et une maladie des reins. L'inhalation excessive et répétée de poussière peut causer des lésions aux poumons. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation, Oeil le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
1317-65-3	Pierre à chaux	6450 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
67-64-1	Acétone	5250 mg/kg mouse	>15688 mg/kg rabbit	50 mg/L Rat
9004-35-7	Cellulose, acetate	>5000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
13463-67-7	Dioxyde de titane	>10000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	>20 mg/L
108-32-7	Propylene carbonate	29000 mg/kg Rat	>12023 mg/kg Rabbit	N.I.
141-78-6	Acétate d'éthyle	5620 mg/kg Rat	20000 mg/kg Rabbit	57.7 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de butyle normal	14130 mg/kg Rat	>17600 mg/kg Rabbit	> 21 mg/L Rat
51274-00-1	C.I. pigment yellow 42	10000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
14808-60-7	Silice cristalline	N.I.	N.I.	N.I.

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Les résidus et les matières déversées sont des déchets dangereux en raison de ignitability. Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Ne pas réutiliser les contenants vides. Le conteneur pour ce produit peut présenter des dangers d'explosion ou de feu, même quand vidées. Pour éviter tout risque de blessure, ne pas couper, percer ou souder sur ou à proximité de ce conteneur.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: A NOTER : Consultez la section sur les risques d'incendie avant de procéder au nettoyage. Éliminer immédiatement toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA: UN1993
approprié Nom d'expédition: Flammable liquids, n.o.s.
Nom technique: (Acetone)
Catégorie de risque: 3 Flammable liquid
Sous-classe de danger: N.A.
Groupe d'emballage: II

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Cancérogénicité, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Alcool isopropylique	67-63-0

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/10/2022 Remplace: 12/29/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance Hazard Threshold % Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Product Information

Fiche de données de sécurité créé (e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
2*	4	0	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 131.7

COV du matériau, g/L: 91

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, 7.26

Poids %:

VOC Actual, Wt/Wt%: 11.1

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Sont classées en catégorie 1 des substances ayant produit une toxicité significative chez les êtres humains et en cas de preuves d'une toxicité significative dès la première exposition. Mort cellulaire, altération des paramètres biochimiques, hématologiques ou urologiques. Affecte le système nerveux central ou périphérique et les sens. Nécrose multifocale ou diffuse, formation de fibrose ou de granulome dans les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS02	
GHS07	
GHS08	

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.

